



ALLOCUTION DU SECRETAIRE EXECUTIF A LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DE LA RENCONTRE DU GROUPE D'EXPERTS SAR
POUR L'HARMONISATION DU DISPOSITIF REGLEMENTAIRE
DES ETATS MEMBRES DES AAMAC

(20 - 31 mars 2017, Abidjan, Côte d'Ivoire)

- Monsieur le Directeur Général de l'ANAC
- Mesdames et messieurs
- Chers invités

Je voudrais tout d'abord remercier sincèrement M. le Directeur de l'ANAC d'avoir accepté d'abriter la présente rencontre. Ceci démontre, si besoin en était, l'intérêt que les autorités nationales accordent aux activités des AAMAC.

Je souhaite la bienvenue aux experts tout en remerciant leurs Etats respectifs d'avoir accepté de les mettre à la disposition des AAMAC pour les besoins de mise en œuvre de ses activités 2017.

Je voudrais si vous le permettez, donner un aperçu sur le fondement et les raisons du regroupement que nous organisons ce jour, pour mieux mesurer l'importance de la cérémonie qui nous réunit aujourd'hui.

D'abord, c'est le Traité des AAMAC en son Article 6 sur les missions des AAMAC, qui stipule en son alinéa c):

« Assister les Parties dans la mise en œuvre des règlements et procédures susvisés en organisant le cas échéant, la mise en place d'un groupe d'experts composés de personnels de l'organisation elle-même, des Parties ou d'organismes externes spécialisés »

Par suite, les AAMAC dans cette phase de démarrage ayant des moyens humains et financiers relativement limités, le Conseil des AAMAC à sa 35^{ème} session tenue à Dakar les 16 et 17 décembre 2016 a approuvé un programme d'activité 2016 qui prévoit en bonne place l'harmonisation du dispositif règlementaire des Etats Membres des AAMAC dans le domaine ANS, ceci, en s'appuyant sur les experts des Etats.

C'est dans ce cadre qu'après avoir identifié des experts dans les différents sous domaines ANS : ATM, CNS, PANS-OPS, AIM, MET, MAP, SAR en coordination avec les Etats, des groupes de travail dans ces sous-domaines ont été mis en place.

Les groupes dans les sous domaines ATM et PANS-OPS se sont réuni respectivement à Ndjamena au Tchad du 06 au 18 juin 2016 et à Yaoundé, au Cameroun du 24 octobre au 04 novembre 2016, avec les résultats que l'on sait. Par résolution N°2016 CDA 37-05, le Conseil, lors de sa 37ème session tenue à Ouagadougou les 19 et 20 Décembre 2017, a approuvé le programme de travail 2017 des AAMAC autorisant ainsi le regroupement des experts SAR en vue de l'élaboration de la documentation commune dans ce sous domaine.

La cérémonie qui nous réunit aujourd'hui et placée sous la présidence de M. le Directeur Général de l'ANAC concerne la rencontre qui regroupe des experts SAR.

Ce groupe qui se réunira pendant une quinzaine de jours à Abidjan a pour mandat de finaliser un travail qui a débuté en principe depuis un mois avec l'aide des moyens modernes de communication.

Il sied de relever la particularité du SAR liée au fait que la coordination est placée sous la responsabilité des autorités militaires dont les données échappent quelque peu aux autorités de l'aviation civile.

C'est pour toutes ces raisons que les Directeurs Généraux de l'Aviation Civile lors de sa 6^{ème} réunion tenue le 04 novembre à Brazzaville ont décidé d'inscrire parmi les actions prioritaires la en place d'une organisation efficace et opérationnelle pour le SAR dans les Etats africains d'ici décembre 2017 en :

- élaborant les plans nationaux SAR ; et
- concluant les Accords/MOU SAR.

La mission de ce groupe peut paraître plus difficile du fait qu'il doit non seulement s'atteler à l'élaboration de projets de règlements et documents connexes en s'appuyant sur des textes déjà existants au niveau des Etats et en prenant en compte les questions de protocole des audits USOAP de l'OACI, devant pouvoir être utilisés par les AAMAC pour assurer sa mission de supervision auprès des structure chargées du SAR au nom de l'ensemble des Etats membres et d'assister les Etats à accomplir leurs obligations vis-à-vis de l'OACI, mais aussi elle doit s'efforcer d'élaborer des projets de plan nationaux et d'accord SAR .

Mesdames et Messieurs

Vous conviendrez avec moi que la tâche n'est certes pas facile, mais j'ose placer mes espoirs sur les experts que vous êtes tant du fait de votre formation que du point de vue de l'expérience acquise dans votre domaine de prédilection qu'est le sous domaine SAR.

Mesdames, messieurs

Avant de terminer mon propos, je voudrais, à l'endroit de toutes les structures ici présentes, réaffirmer la volonté des AAMAC de coopérer et d'agir ensemble pour une amélioration effective de la sécurité de l'aviation dans notre zone.

Je voudrais encore une fois de plus remercier M. le Directeur Général de l'ANAC et ces collaborateurs qui n'ont ménagé aucun effort pour nous appuyer dans l'organisation de la présente rencontre.

Enfin je sollicite solennellement le soutien des Autorités Ivoiriennes à l'endroit des AAMAC afin de les appuyer dans la mise en œuvre effective des missions qui sont les siennes.

Je vous remercie de votre attention.